

FLASH INFO



Réduisez vos surfaces !

Rouen, le 27 mars 2020

Réduisez vos surfaces !

La crise sanitaire que nous traversons a conduit l'ensemble des 22 teillages français à arrêter leur activité pour une durée indéterminée.

Les conséquences sont d'abord sociales et économiques avec la gestion du personnel et la transformation des récoltes 2019 puis 2020.

Le report, la capacité de stockage de paille à la ferme vont être mis à rude épreuve dans les mois qui viennent.

La disponibilité en matériel de récolte neuf également.

À la veille des semis, l'AGPL appelle ses adhérents à réduire, autant que faire se peut, leurs surfaces d'ensemencement.

Par exemple, en laissant les fourrières nues de lin et les semer avec un autre couvert végétal (trèfle, moutarde...).

Inéligibles en temps normal aux primes PAC, ces fourrières le deviendraient alors classées en SIE (Surfaces d'Intérêt Écologique).

Vous pouvez-vous rapprocher de votre chambre d'agriculture, de votre fédération départementale et/ou des sociétés de chasse* à ce sujet.

*La Fédération de chasse propose des semences de couverts qui sont comptabilisés en SIE. Ces surfaces sont indemnisées.

La situation que nous traversons est exceptionnelle et chacun à son niveau joue un rôle majeur pour gagner cette bataille.

Apportons notre contribution à l'équilibre de notre filière avec cette approche raisonnée des surfaces 2020.

Il est juste temps.

Bertrand Gomart

Président de l'AGPL